L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS :

[illegible] MATIN, 1er JUIN.

FEUILLETON.

LE CHATEAU DE PIERREFONDS

PAR FÉLIX DE SERVAN.

IX.—Suite.

[illegible]

(A continuer.)

SPECTACLES.

[illegible]

Ligne directe pour la France.

[illegible]

PRESIDENT .... SAMEDI, 2 juin.
VILLE DE PARIS .... SAMEDI, 16 juin.
LAFAYETTE .... SAMEDI, 30 juin.
NAPOLEON III .... SAMEDI, 14 juillet.

[illegible]

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.—LIGNE MORGAN.—

[illegible]

POUR BORDEAUX.

[illegible]

Il n'existe pas de médicament ferrugineux ... science. Les pâles couleurs, maux d'estomac, fièvres pernicieuses, l'appauvrissement du sang, le lymphatisme sont rapidement guéris ou modifiés par cet excellent composé, reconnu le conservateur par excellence de la santé, le préservatif certain des épidémies [illegible] délicats, qui ne provoque pas de constipation et le seul aussi qui ne noircit pas la bouche ni les dents.
Dépôt général : à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Cie, 7, rue de la Feuillade ; — à New-York, J. Becker, 120, Grand Street ; E. Fougera, Brooklyn ; — Nouvelle-Orléans, Ducongé, Guillet, Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

Le [illegible] se trouve également chez LOUIS CASTEL, pharmacien, à l'angle des rues Bourbon et Douane.

SIROP TONI-RÉGÉNÉRATEUR
DE QUINQUINA ET DE FER
De GRIMAULT et Cie, à PARIS.

Ce nouveau médicament, qui se présente sous une forme limpide et agréable et un goût délicieux, réunit l'association de deux médicaments que les médecins désiraient depuis longtemps et que les efforts des chimistes et pharmaciens les plus distingués n'avaient pu réunir et combiner sans décomposition, savoir : le quinquina, qui est le médicament tonique par excellence, et le fer, qui est l'élément principal de notre sang.

Il y a à peine une année que ce produit a paru, et déjà dans tous les hôpitaux et à la Cour impériale de France, il a remplacé tous les anciens médicaments ferrugineux connus. Le sirop toni-régénérateur s'emploie avec le plus grand succès dans tous les cas où il est nécessaire de reconstituer le corps et de redonner au sang ses principes altérés ou perdus. Les pâles couleurs chez les jeunes filles anémiques et délicates dont le développement et la constitution sont lents à se former, disparaissent rapidement sous l'influence de cette excellente préparation. La suppression ou l'irrégularité de la menstruation, les maux d'estomac, pertes d'appétit, digestions lentes ou pénibles, le lymphatisme, l'appauvrissement du sang, les scrofules, les convalescences des fièvres graves ou pernicieuses sont promptement guéris par le sirop de quinquina ferrugineux. — Le prospectus contient les attestations de beaucoup de membres de l'Académie de médecine de Paris qui prouvent que ce médicament est le conservateur, par excellence, de la santé, le reconstituant de l'économie humaine, et qu'il est indispensable aux personnes qui habitent les pays chauds comme préservatif des épidémies.

Dépôt général : à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Cie, 7, rue de la Feuillade ; — à New-York, J. Becker, 120, Grand Street ; E. Fougera, Brooklyn ; — Nouvelle-Orléans, Ducongé, Guillet, Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

Le Sirop Toni-Régénérateur se trouve également chez LOUIS CASTEL, pharmacien, à l'angle des rues Bourbon et Douane.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales qui ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, POUR ÊTRE PRISES ET DIGÉRÉES EN MÊME TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c. &c. &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

A NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, Louis CASTEL, pharmacien, coin Douane et Bourbon, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

SIROP LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, &c.

Le SIROP DE LABELONYE n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur.

Dépôt : PHARMACIE LABELONYE & Cie, 19, RUE BOURBON-VILLENEUVE—PARIS.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, coin Bourbon et Douane, M. Schwab, pharmacien, rue de Chartres, et chez M. Ducongé, droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

[illegible] PEPSINE BOUDAULT [illegible]

La Pepsine a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le Chimiste BOUDAULT, qui l'ont introduite dans la thérapeutique.

L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission spéciale dans les HÔPITAUX DE PARIS, témoignent de son efficacité digestive toujours constante et égale.

Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles chaque jour avec succès dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Diarrhées et dans les Vomissements de la Grossesse sous formes variées de Sirop, Vin, Pastilles, Poudre, Pilules, et surtout sous la forme agréable et séduisante d'

ELIXIR DIGESTIF

Véritable liqueur de table, tonique et fortifiante.

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature :

Dépôt général à Paris : Chez HOTTOT, Pharmacien, Succr de BOUDAULT, RUE DES LOMBARDS, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Guillet, Deloche, Louis Castel, Père et dans toutes les honorables Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

Ducongé, droguiste, rue de Chartres ; Schwab, pharmacien, rue de Chartres.

DRAGEES GELIS & CONTE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en juillet 1858, que les DRAGÉES de GÉLIS et CONTÉ sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt : Pharmacie Labelonye et Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve.—Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. LOUIS CASTEL, pharmacien, coin Bourbon et Douane, M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et M. DUCONGÉ, droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

INJECTION BROU

HYGIENIQUE INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 35, et boulevard Magenta 112.

MALADIES DE LA PEAU

Il résulte des expériences faites dans l'Inde et en France par les médecins les plus accrédités que les GRANULES et le SIROP d'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LÉPINE, sont le remède par excellence contre toutes les variétés de DARTRES et autres maladies de la peau telles que psoriasis, comme la Lèpre et l'Eléphantiasis, contre la SYPHILIS constitutionnelle, LES AFFECTIONS SCROFULEUSES, LES RHUMATISMES CHRONIQUES, ETC.

A LA NOUVELLE-ORLEANS chez MM. LOUIS CASTEL, pharmacien, coin Bourbon et Douane, chez M. DUCONGÉ, droguiste rue de Chartres et [illegible] de la Louisiane.

DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN.

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les médecins les plus célèbres pour arrêter les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques,—qu'elles guérissent en peu de jours,—contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt : Pharmacie LABELONYE et Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve.—Paris.

A la Nouvelle-Orléans chez MM. LOUIS CASTEL, pharmacien, coin Bourbon et Douane, M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et M. DUCONGÉ, droguiste, [illegible] de la Louisiane.

LA BEAUTÉ ÉTERNELLE, OU L'ART DE SE CONSERVER ET D'EMBELLIR, PAR RAYNAUD.—Se trouve chez MM. V. HEBERT et M. DUCONGÉ, Nlle-Orléans.

LA BEAUTÉ ÉTERNELLE DES MAINS
PAR LE
SAVON ORIZA

Rue St-Honoré, 207 A PARIS. Inventé par L. LEGRAND, Parfumeur. Rue St-Honoré, 207 A PARIS.

Fournisseur des Cours de France, de Russie et d'Italie.

Le Savon Oriza est de tous les Savons le plus perfectionné ; il guérit et préserve les mains des gerçures occasionnées par le froid, les blanchit et produit à la peau le même effet que la Crème Oriza de Ninon de Lenclos. A la Nouvelle-Orléans chez MM. Ducongé, rue de Chartres, L. Castel, coin Douane et Bourbon, et chez tous les Parfumeurs.

VENTES JUDICIAIRES.

J. Bovington vs. M. M. Johnson, R. M. Johnson et Lewis Johnson & c. l.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,173—En vertu d'un ordre [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

HENRY FRELLSEN vs WILLIAM L. THOMPSON.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,363—En vertu d'un writ de [illegible]

[illegible]

(Signé) L. M. SANFORD. NATHAN TROTTER.

Lequel billet est endossé comme suit :

[illegible] W. L. THOMPSON.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA DAME LAURE A. BLACHE, veuve de NICHOLAS LESCOMPLAIN vs la Succession de ELIE.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 27,083—En vertu d'un writ de [illegible]

3 billets de F. E. Willis, échus en 1862	$4,760 00
1 billet de Ls. A. Charbonnet	1,000 00
[illegible]	[illegible]

HARRY T. HAYS, shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES

SAM'L B. NEWMAN, Exécuteur, &c., vs. ROYCE FORD BROWN & CO.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,274.—En vertu d'un writ de [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

A. J. TULLY & Co. vs. leurs Créanciers et les Créanciers de TULLY & HIGGENBOTHAM.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 15,216.—En vertu d'un ordre de vente [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. L. BLUM & Co. vs. A. L. MARKS.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,286—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C.

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, [illegible]

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. B. POTHIER a transféré son bureau [illegible]

A VENDRE

Un magnifique PIANO A QUEUE, de PLEYEL, [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

DUNN, HOWE & CO. vs le bateau à vapeur THOMAS POWELL et les propriétaires.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

ROBERT MOORE vs. JNO. B. ROBERTSON.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 12,694—[illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN MOORE vs. ELIZABETH DICKHOFF, Epouse de Mathias LARMAN.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,462—[illegible]

LA MOITIÉ INDIVISE DE DEUX CERTAINS TERRAINS [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VEUVE A. LIZE vs UNE BAROUCHE ET UNE VOITURE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,760—[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

M. WOLF & CO. vs. JOS. ALTSCHULL.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans, [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOSEPH TROTOT vs. la Succession FRANÇOISE SYLVA PHIQUEPOT D'ARBUSMONT.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 15,264—[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

T. SMILE BOURDIN vs SES CREANCIERS [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs JOSEPH E. CUCULLU.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,178—En vertu d'un writ de [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. JOSEPH LOMBARD.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,177—[illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN MOORE vs la succession de JOHN E. DICKHOFF, la dame ELIZABETH DICKHOFF, épouse de MATHIAS LARMAN, [illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 26,691—[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Sieur et Dame HENRY BERTHOD vs. PIERRE EVARISTE WILTZ.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ALEX. HILL ET SON EPOUSE vs ADAM WARENHIME.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 27,202—[illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. JOSEPH LLADO.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,180—[illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans—No 26,071.

PAR WATSON & DESLONDE.

[illegible]

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE situés sur la Grande Ile de Barataria, [illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

Chevaux. Mulets. Chevaux.

Buggies. Harnais.

PAR JOHN C. BLOHM, Encanteur.

VENDREDI, 1er juin, à 11 heures précises, aux écuries du Club de la Nlle Orléans, rue Carondelet, No 14, il sera vendu—

Sans réserve,

3 JEUNES MULETS de trait.
7 CHEVAUX extra de selle.
8 GROS CHEVAUX de voiture.
—Egalement—
3 BUGGIES et HARNAIS.
—ET—
1 CHARRETTE et Harnais.

La vente est positive et sans réserve. Conditions à la vente. 30 mai

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS, MARCHANDISES SECHES, Chapeaux, Habillements, NOTIONS.

Vendu sans réserve, pour clore des consignations.

PAR J. C. BLOHM, encanteur.

[illegible]

PAR G. LEAUMONT.

Chapeaux, Chemises, Marchandises sèches étrangères et du pays AUSSI : Parfumerie, Eventails, Savons de Toilette, etc.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, 60 rue de Chartres.

[illegible]

PAR MC CERREN & CO.

Vente positive et sans réserve, d'une jolie résidence cottage à Mandeville.

PAR McCERREN & CO., G. W. McCERREN, encanteur.

[illegible]

PAR WM. SYER.

Grand salon de tir No 30, rue St-Charles, près la place Commerciale.

Succession de Robert Osborn—No 26,926.

PAR WILLIAM SYER, Encanteur.

[illegible]

PAR O. VALETON.

Vente par ordre des Gardiens du Port.

Terrines de Foie Gras truffé.

PAR O. VALETON, encanteur.

[illegible]

PAR E. M. JACOBS.

Installation, bail et contenu d'un magasin, occupé actuellement par un marchand de fruits et légumes.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

JOHN M. ORIOL contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,384—[illegible]

J. LAIZER, Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]

(Signé) E. T. FELLOWES, juge.

J. O. CHALON, Député Greffier.

Loterie DE L'ETAT DU KENTUCKY.

MURRAY WOOD & CO., directeurs.

GROS LOT......$100,000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY. Classe C.—Pour être tirée à COVINGTON, KY. SAMEDI, 16 JUIN 1866.

Seulement 30,000 numéros......895 lots.

PLAN.

[illegible]

PERKINS & FRIEDLANDER,

[illegible]

LEON PIERRE,

[illegible] A PARIS.

[illegible]

PAR JOHN L. LARESCHE & CO

PAR JOHN L. LARESCHE & Cie. JOHN L. LARESCHE, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 1er juin 1866, à leur salle d'encan, à 11 heures du matin, aux Nos 29 et 31 de la rue Conti—

Vins, gros lots, meubles, harnais, liqueurs, &c.

PAR BERNARD TURPIN

Vin, Whisky, Sherry, Porto, Madère, Absynthe, Vermouth, Fruits au jus, Sardines, Huile d'olives, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur. Bureau, No 27, rue Vieille-Levée.

VENDREDI, le 1er juin 1866, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'encan, au magasin No 27, rue Vieille-Levée—

[illegible]

Vente par ordre du Consul de France. COGNAC. COGNAC.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur. Bureau, No 27, rue Vieille Levée.

[illegible]

ACTIONS DE BANQUES.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Une double maison basse en bois, rue Clara, entre les rues Melpomène et Thalie, pour le compte et risque du premier acquéreur.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Bureau No 17, Place de la Bourse.

[illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO.

Grande vente péremptoire de chevaux, mulets de trait, buggies, harnais, à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO. E. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Meubles...... Meubles...... Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO. E. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

L'ANNETA, barge ou chaland couvert. Vente à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO. E. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

SON...... SON

500 sacs son à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS. E. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Chaland et 400 Balles (plus ou moins) de Foin avarié.—Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BROS. E. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

PAR A. FEIBER & CO.

Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Bottes, Souliers, Chapeaux, &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER & Co. H. MARKS, Encanteur.

[illegible]

Par chemin de fer

DU COMMENCEMENT A LA FIN.

GRANDE ROUTE DU NORD ET DE L'EST.

DE LA NLLE-ORLEANS A NEW-YORK EN 100 HEURES

Par le Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

LA VOIE LA PLUS RAPIDE De la Nouvelle-Orléans à tous les grands centres commerciaux et lieux de plaisir aux Etats-Unis et au Canada.

Une grande variété de routes est offerte au voyageur, de manière qu'il peut prendre alternativement le chemin de fer et le bateau à vapeur, ou choisir la ligne la plus courte PAR CHEMIN DE FER.

IL Y A DES WAGONS-DORTOIRS DANS TOUS LES CONVOIS DE NUIT.

Jusqu'à NEW-YORK	100 heures.
BOSTON	110
PHILADELPHIE	[illegible]
WASHINGTON	[illegible]
RICHMOND	[illegible]
VIRGINIA SPRINGS	[illegible]
PITTSBURG	[illegible]
CLEVELAND	[illegible]
CINCINNATI	[illegible]
LOUISVILLE	[illegible]
CHICAGO	[illegible]
ST. LOUIS	[illegible]
NASHVILLE	[illegible]
CHARLESTON, S. C.	[illegible]
AUGUSTA	[illegible]
MEMPHIS	[illegible]
CAIRO	[illegible]
NIAGARA FALLS	[illegible]
MONTREAL, CANADA	[illegible]
QUEBEC, CANADA	[illegible]

Les trains partent de la gare, au pied de la rue Calliope, TOUS LES JOURS, à sept heures du matin, et dégarnit à Jackson avec le Chemin de fer Southern Mississippi, pour Vicksburg, Montgomery, &c.

On peut se procurer des billets pour tout le voyage au No 46 RUE CARONDELET. Les Bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 7 heures et demie du soir, et le dimanche de 8 à 9 heures du soir.

D. S. GOODLOE, Agent général des Billets.

Formation de Société.

M. J. GOLDSTEIN (de la maison O. TALAMON, DESBORDES & CO, de cette ville et Paris) [illegible] LEVY & DIETER.

Nlle-Orléans, 1er mai 1866.

[illegible]

LEVY, DIETER & CO.

LEVY, DIETER & Co., Marchands-Commissionnaires, 68, Rue Carondelet. Nouvelle-Orléans.

AVANCES.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VON SINKEN & BULLY.

VENTE IMPORTANTE

DE QUATORZE ILETS DE

TERRAINS de BATTURE,

situés dans le Premier et dans le Deuxième District de cette ville.

PAR VON SINKEN & BULLY. Léon Von Sinken, Encanteur de la Ville.

Bureau : rue Gravier, No 105 et 37 rue de l'Union.

En vertu de et conformément à l'ordonnance No 47 de la ville, nouvelle série, datée de la Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 11 mai 1866, il sera vendu, dans la salle du coin des

RUES ST-CHARLES ET GRAVIER, SOUS L'HOTEL ST-CHARLES,

à partir de VENDREDI, 1er JUIN, 1866, à onze heures du matin, et tous les jours, au même endroit, et à la même heure, les propriétés ci-après nommées :

Toute cette partie de la Batture comprise dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Peter et Clay ;

Dans les deux îlets compris entre les rues Conti, Douane, Clay, et Front,

Dans les deux îlets compris entre les rues Douane, Canal, Front et Wells.

Dans les sept îlets compris entre les rues Canal, St-Joseph, Front et Delta.

Dans les deux îlets compris entre les rues Notre Dame, St-Joseph, Delta et Water.

Conditions—Un cinquième comptant, en obligations échues et liquides de la ville de la Nlle Orléans ou en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste en paiements égaux, divisés, si on l'exige, en coupons d'un, deux, trois et quatre ans de crédit, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les dits billets portant intérêt à raison de six pour cent l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, huit pour cent de l'échéance à parfait paiement. Les acquéreurs auront le privilège de payer comptant tous leurs billets ou une partie de leurs billets.

N. B.—Les paiements au comptant devront être faits au moment de l'adjudication.

Les actes de vente et tous les frais, y compris les timbres de revenu, par-devant W. J. Castell, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs.

Le plan est exposé au bureau de l'encanteur, où l'on peut se procurer des plans lithographiés. 14 mai

PAR J. P. BOISSEAU.

Vente de la cargaison de la barque Camilla, arrivée de PALERME.—Oranges, limons, amandes, noisettes, macaroni, &c., à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

Terrain pour bâtir, dans un des meilleurs quartiers du Premier District. Vente à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Meubles, Divers, &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

État de la Louisiane.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU que ce 26 mai 1866, par-devant moi, SELIMA MAGNER, notaire public, dûment commissionné [illegible]

JAMES LONGSTREETT.

F. J. HERRON,	J. P. DILLINGHAM,
WM. C. GRAHAM,	SAM. DE BOW,
T. P. MAY,	G. WILLIAMS,
R. G. GOTTSCHALK,	JAS. FAHEY,

S. MAGNER, notaire public.

[illegible]

CHAS. E. LENES, Député du Préposé à l'enregistrement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Linge Fait, Chemises, Chapeaux, Sacs de Voyage et Articles de Fantaisie

Par E. ROGER & Co. O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI 2 juin, il sera vendu, à 10 heures et demie, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

EXCELLENT PLACEMENT. Agréable Résidence, No 135 rue Toulouse — Jolie Maison avec attique, No 99 rue des Remparts, à côté de la Synagogue juive — Maison confortable pour une petite famille, située rue du Quartier, entre Remparts et St Claude.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

Succession de L. A. W. S. Wolff — No 26,869

PAR G. DE FERIET, Encanteur. Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

PAR V. GERODIAS & CO.

Meubles...... Meubles.

PAR V. GERODIAS & CO. J. B. CROZAT, encanteur.

[illegible]

Succession de William Hube—No 26,991

PAR V. GERODIAS & CO., J. B. CROZAT, Encanteur.

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Whisky.... Whisky

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Vinaigre.... Vinaigre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Vente du chemin de fer de la rue St-Joseph.

[illegible]

HOTEL DE GARÇONS [illegible] Tenu par J. H. KEEFE.

[illegible]

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

A PARTIR de LUNDI prochain, [illegible]

A. B. SEGER, Président.

Bureau du Surintendant du GRAND CHEMIN DE FER De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 14 mai 1866.

—EXCURSIONS—

A partir du 10 JUIN, un convoi d'excursion partira [illegible]

F. W. WILLIAMS, Surintendant général.

LEON QUEYROUZE, MARCHAND DE GROCERIES

Et Importateur de Vins français, [illegible]

71 ...... Rue St-Louis 17

PHOTOGRAPHIES—[illegible]

Réduction de Prix.

[illegible]

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LA BLANCHE.

[illegible]

MAGASIN [illegible]

[illegible]